



## **SYNDIC NOUVELLE GÉNÉRATION**

- **UN INTERLOCUTEUR UNIQUE PLUS PROCHE DE VOUS**
- **UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE SELON VOS BESOIN**
  - **UNE DISPONIBILITÉ AVEC L'ENSEMBLE DES COPROPRIETAIRES**
- **DES SERVICES ENRICHIS POUR LES COPROPRIETAIRES**

# ANNE-SOPHIE EMPEREUR

## A VOTRE SERVICE ...

### **MON PARCOURS PROFESSIONNEL:**

- ✓ *Gestionnaire de copropriété durant 7 années (Urbania puis Sogimalp) à Bourg St Maurice – les Arcs 73*
- ✓ *Négociatrice en immobilier durant 5 années.(Orpi)à Antibes 06*

### **MES FORMATIONS,**

#### **MES CERTIFICATS:**

- ✓ DEUG de Droit , Université de Chambéry
- ✓ Certificat de qualification en immobilier ,Essor Conseil (06)
- ✓ Stage d'anglais professionnel (195h)
- ✓ Certificat de qualification syndic de copropriété 2020 : « spécialiste en éco-rénovation »
- ✓ Formation bureautique : Word, Excel, Powerpoint

## **MES COMPETENCES :**

### ✓ TECHNIQUES :

- *Formée aux principes de construction et  
à la pathologie des bâtiments et des logements.*
- *Formée à la gestion technique du patrimoine.( Technicien)*
- *Qualifiée en éco-rénovation,  
Obtention du label Copros Vertes*



## **MES COMPETENCES**

### *Administrative et comptable :*

- *Établissement et suivi du budget Prévisionnel.*
- *Vérification des comptes.*
- *Rédaction de convocation et procès verbal.*
- *Suivi des décisions d'AG et leurs exécutions...*

# MES COMPETENCES

► Juridiques :

- *Droit Immobilier*
- *Réforme de la copropriété (loi Elan et ses ordonnances)*
- *Contentieux et procédures*
- *Gestion des sinistres*





**ASE IMMO vous offre des garanties de satisfaction qui s'articulent en 3 points**

**I. UNE GESTION RIGOUREUSE DE VOTRE COPROPRIÉTÉ**

**II. LA SIMPLICITÉ DANS LA RELATION SYNDIC/COPROPRIETAIRES**

**III. DES TARIFS CALCULÉS AU PLUS JUSTE**

# I. UNE GESTION RIGOREUSE DE VOTRE COPROPRIÉTÉ

- ❑ Grande expérience du SYNDIC MONTAGNE
- ❑ Connaissance des corps de métiers de la Tarentaise

## ➤ UN AUDIT COMPLET DÈS LA PRISE EN CHARGE DE LA COPROPRIÉTÉ :

➔ Vérification de tous les contrats dans l'optique d'optimisation et maîtrise des charges.

## ➤ DES VISITES D'ENTRETIEN REGULIERES :

➔ Assurer un entretien permanent de l'immeuble, vérifier la bonne exécution des travaux réalisés et planifier les interventions à venir.

## ➤ UN ACCOMPAGNEMENT « EXPERT » POUR UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE REUSSIE DE VOTRE IMMEUBLE:

➔ Formée aux techniques et méthodes de l'éco-rénovation enseignées dans le cadre de l'obtention du label Copros Vertes

# UNE COMPTABILITÉ DÉLÉGUÉE AU GROUPE KEL- Véritable partenaire

## ► FOCUS SUR LE GROUPE:

Le groupe KEL développe depuis 1988 des services et logiciels spécialement dédiés aux métiers du syndic et apporte toutes les dernières innovations technologiques ainsi que de nombreuses fonctionnalités pour assurer une meilleure gestion des copropriétés.

## ➤ Qu'est-ce que l'externalisation de la comptabilité ?

<https://www.kel.fr/syndic-fonctionnalite-externalisation/>





# DES GARANTIES PROFESSIONNELLES :

## ▶ Adhérente à la FNAIM :

*Véritable label de qualité chez les professionnels de l'immobilier, vous assurant le respect et l'application de la réglementation ainsi qu'un service juridique.*



## ➤ Titulaire de la carte professionnelle:

**SYNDIC-TANSACTION**

n° **CPI 7301 2020 000 045 238**,  
délivrée le **07/10/2020** par la  
**CCI de la Savoie.**

## ▶ Garanties financières et responsabilités civiles professionnelle

:

- ▶ souscrite le 30/09/2020 auprès de GALIAN ASSURANCES, dont l'adresse est 89, rue de la Boétie, 75 008 PARIS.
- ▶ Titulaire d'un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle souscrit le 30/09/2020 auprès de MMA Entreprise.



## II. UNE RELATION SYNDIC/COPROPRIÉTAIRES SIMPLE ET 100 % TRANSPARENTE

- ▶ *Mise à disposition gratuite pour tous les copropriétaires d'un espace en ligne simple d'emploi et sécurisé avec l'application :*

<https://www.gerer-ma-copro.fr>



<https://youtu.be/w4PWvhaDCCc>

### III. DES TARIFS CALCULÉS AU PLUS JUSTE

- ▶ Frais de fonctionnement optimisés en l'absence de frais de location de bureau.
- ▶ Frais de gestion (honoraires syndic) adaptés en fonction du contrat.
- ▶ Frais annexes donnant lieu à rémunération (non réglementés par le **Contrat type** (prévu à l'article 18-1 de la loi n°65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis et à l'article 29 du décret n°67-223 du 17 mars 1967 pris pour son application, modifié par le décret n°2015-342 du 26 mars 2015 et le décret n°2020-834 du 2 juillet 2020) minimisés.

# ***POUR ME CONTACTER***



Tél : 07 71 72 11 65  
119, avenue de l'Arc-en-ciel 73700 BOURG-SAINT-MAURICE  
Courriel : [agence@aseimmo.fr](mailto:agence@aseimmo.fr) Site web : [www.ase-immo.fr](http://www.ase-immo.fr)

***Tél : 07 71 72 11 65***

***Courriel : [agence@aseimmo.fr](mailto:agence@aseimmo.fr)***

***Site web :***  
***<http://www.ase-immo.fr>***



Une passion au service des copropriétaires...